



Nouméa, le 20 février 2014

Bruno-François MOSCHETTO
IA-IPR de lettres

à

Messieurs les Proviseurs des lycées publics
Messieurs les Directeurs des lycées privés
de Nouvelle-Calédonie

Monsieur le Proviseur du lycée d'Etat de Wallis
Monsieur le Proviseur du lycée Français du
Vanuatu

Inspection Pédagogique
du 2nd degré

VR/IPR/BFM
n° 3211/2014-0060

Affaire suivie par
Bruno-François MOSCHETTO
IA-IPR de lettres

Bureau 110
Téléphone
(687) 26 62 79
Fax
(687) 26 62 07
Mél.
bruno-francois.moschetto@ac-
noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
Immeuble Flize
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

VADE-MECUM DES TPE 2014

Les dates :

- 18 semaines entre le 21/07 (si on commence dès la première semaine de cours) et le 1/08.
- Les productions à la disposition des jurys du 4/08 au 29/08 (2 semaines de vacances entre les deux)
- Les oraux d'examen : semaine du 1/09 au 5/09
- Réunion d'harmonisation académique : vendredi 10/10

Les conseils et rappels :

Importance de la charte (sur le site académique) **version 2012.**

- Le calendrier doit être scrupuleusement respecté au nom de l'égalité entre tous les candidats. Il est rappelé que les oraux d'entraînement doivent avoir lieu à l'intérieur des 18 semaines prévues, que conformément aux instructions officielles (BO) les documents (productions finales, fiches de synthèse et autres) doivent être à la disposition des examinateurs deux semaines ouvrables avant la passation des oraux. Ceci est important pour ceux qui interrogent hors de leur établissement. C'est aussi une période très chargée pour tout le monde et toutes les heures creuses peuvent être ainsi utilisées.
- Il faut rappeler que les sujets qui ne peuvent pas être expérimentés ou qui représentent un danger (armes, drogues, etc...) sont à proscrire. Tout en étant tolérant et constructif, il est nécessaire d'être vigilant sur la portée polémique de certains d'entre eux.
- Les sujets doivent être le plus possible renouvelés et s'inscrire obligatoirement dans les thèmes proposés au BO sans grands écarts, souvent peu pertinents.
- Les professeurs doivent veiller à ce que les sujets trop éculés soient refusés. C'est le meilleur moyen d'éviter les copier/coller. Rappelons que choisir des sujets qui portent sur les réalités locales, quand c'est possible, est très motivant pour les élèves comme pour les professeurs et



2/2

évite toute tentative de plagiat sur les sites Internet dédiés à ce genre de choses. Les élèves doivent d'abord choisir le thème qui les intéresse le plus (distribuer des photocopies des très riches documents officiels en début d'année), et ensuite leur sujet et leur problématique (et non pas l'inverse).

- Il faut rappeler aussi la dimension multidisciplinaire des TPE : deux matières au moins doivent être impliquées. Il peut y en avoir plus.
- Le volontariat des enseignants doit être recherché.
- La production finale doit être différente du support de soutenance utilisé pour l'oral.
- Les critères d'évaluation donnés par le ministère sont suffisants (voir la charte). Ce n'est pas la peine de « saucissonner » les évaluations qui se font alors le plus souvent au détriment des élèves.

B-F. MOSCHETTO